

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.101.B

Contrat Départemental d'Animation (CDA) : demande d'une subvention 2026 au département de La Charente

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 05 juin 2026

Secrétaire de Séance: Thierry BOUILLEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **6**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Gérard DESAPHY, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Samantha LANDREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Michel BUISSON à Maud FOURRIER, François ELIE à Pascal MONIER, Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE à Calixte ROCHETEAU, Stéphanie MARCHAND à Samantha LANDREAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Elise VOUVET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026_06_101B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 19/06/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.101.B**

Rapporteur : Madame GINGAST

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION (CDA) : DEMANDE D'UNE SUBVENTION 2026 AU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

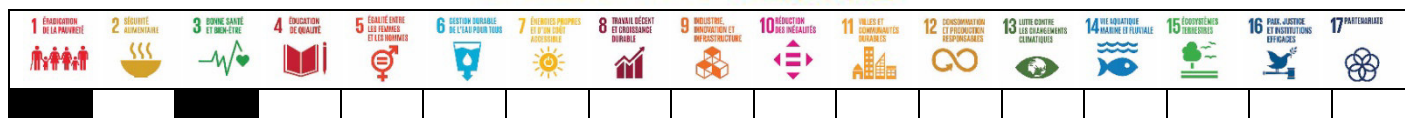
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux : [10201 -1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Gratuité d'accès à des services

ODD 3 : Soutien à l'activité sportive, médiation sociale et culturelle, épanouissement

L'objectif des Contrats Départementaux d'Animation (CDA) portés par le département de la Charente est de favoriser, en partenariat avec les associations et acteurs locaux, le développement d'animations éducatives, culturelles et sportives, en complément des offres du territoire.

Depuis 2017, GrandAngoulême est éligible au CDA, pour plusieurs activités culturelles et sportives qui touchent un public varié, dont celles de l'Été Actif et Solidaire, mises en œuvre par des partenaires.

A la suite de la modification du règlement en 2026, les activités culturelles ne sont désormais plus éligibles au CDA. Cependant, les activités sportives restant subventionnables, GrandAngoulême propose d'ajouter au contrat une fiche *Parcours d'Éducation aux Activités Physique et Sportives (PEAPS) – activité équitation*.

Compte tenu des bilans des actions 2025 et de la volonté des porteurs de projets de poursuivre ces actions, pour 2026, GrandAngoulême et ses partenaires proposent un nouveau Contrat d'Animation au Département, composé de :

- 2 fiches actions « Été Actif Sportif et Solidaire »,
 - o pour le site de Roulet-Saint-Estèphe, portée par le Centre Social Effervescentre pour un montant de subvention de 2 750 €,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260611-2026_06_101B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 19/06/2026

- pour le site du plan d'eau de Saint-Yrieix, portée par la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL) pour un montant de subvention de 8 250 € ;
- 1 fiche action pour les *Parcours d'Éducation aux Activités Physique et Sportives – activité équitation*, portée par le centre équestre UCPA GrandAngoulême à La Couronne pour un montant de subvention de 2 250 €.

Le montant global de la demande de subvention 2026 pour le Contrat Départemental d'Animation par GrandAngoulême s'élève à 13 250 €.

Je vous propose :

D'APPROUVER la reconduction du Contrat Départemental d'Animation 2026 sur la base des propositions ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès du département de la Charente, sollicitant une subvention de 13 250 € au titre du Contrat Départemental d'Animation.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---